## Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

## REPUBLIQUE FRANCAISE EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

1er juillet 2025

Date d'Affichage

15 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit juillet à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice: 15

Présents: 12

Votants: 15

Étaient présents: MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL, Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ (arrivée à 21h00), Annick PLANTEGENEST, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Benoît LAVARDE, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY.

Étaient absents excusés et représentés : M Jean-Marc VARIN qui donne pouvoir à M Benoît LAVARDE, Mme Anne-Marie RABEC qui donne pouvoir à Mme Maryline VAUTIER, M Yohann GARREAU qui donne pouvoir à M Stéphane LECHANOINE

Monsieur Raymond GIRARD remplit les fonctions de secrétaire.

## OBJET : DÉLIBÉRATION 2025 - N°07/09 : ACHAT D'UNE DESHERBEUSE

Madame le Maire laisse la parole à Philippe GAILLARDON, adjoint chargé des achats pour les agents techniques.

Après avoir loué à plusieurs reprises une desherbeuse pour nettoyer les rues de la commune, le conseil municipal avait demandé de se renseigner sur un éventuel achat de ce matériel.

Plusieurs devis ont été demandés. 2 entreprises ont fait parvenir une offre. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Accepte l'achat d'une desherbeuse.
- Accepte le devis de l'entreprise Kiloutou pour un montant de 2 005.00 € HT soit 2 406.00 € TTC.
- Autorise Madame le Maire à signer le devis et tous documents afférents au dossier.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

	Pour extrait conforme
Le secrétaire de séance	Le Maire
Raymond GIRARD	Maryvonne RAIMBEAULT
	Pain board